

Conseils pour la rédaction des mémoires de recherche donnés au élèves d'HEC

Le Plan : un mémoire de recherche a pour but de contribuer à la connaissance : description, compréhension ou explication des phénomènes relatifs au sujet étudié. La question de recherche, les hypothèses que vous explorez, et les méthodes utilisées doivent clairement apparaître. Bâissez votre mémoire en respectant les instructions suivantes :

Introduction :

- But de la recherche
- Etat de la littérature
- Présentation des différents chapitres du mémoire

Développement :

- Bâissez votre réflexion idée après idée. Un bon plan fait gagner beaucoup de temps.

Conclusion :

- Résumez vos principaux résultats
- Indiquez comment le travail pourrait être complété par une autre étude.

L'aspect méthodologique est de prime importance dans la définition de votre travail de recherche, car c'est ce qui constitue l'apport spécifique de ce travail à votre formation.

Rédaction : Concevez votre mémoire comme s'il devait « servir » un lecteur imaginaire : ce lecteur a besoin d'informations sur le sujet précis que vous traitez, et c'est pour cela qu'il a pris votre mémoire en main. Imaginez que votre lecteur, un chercheur (comme vous l'êtes actuellement), a trouvé beaucoup de sources potentielles qui pourraient l'intéresser. En effet, ce merveilleux univers de la connaissance auquel vous allez contribuer est riche de millions de documents et de milliers et milliers d'auteurs. Donc, en lisant votre mémoire, votre lecteur cherche des informations concises ; il n'y cherche pas votre opinion personnelle (car il ne vous connaît pas), et il apprécie de pouvoir apprendre de manière efficace sur votre sujet. Vous avez alors tout intérêt à

- toujours rester dans l'objectivité et rester prudent dans les conclusions
- faire l'effort de la plus grande clarté possible
- être concis. Evitez le baratin.
- fournir une documentation complète de vos sources. Vous n'aurez pas contribué à la connaissance de votre lecteur s'il n'est pas possible pour lui de retracer la source de toute affirmation relevée dans votre mémoire. Pensez donc à être absolument clair en ce qui concerne l'origine de chaque observation que vous faites, qu'elle soit empirique (statistiques, tableaux, etc.) ou théorique. Ainsi, un graphique, un tableau etc. sans indication de source n'a aucune valeur.

Tout cela ne vous empêchera pas d'employer une plume élégante et un style qui donnent envie de vous lire.

Bibliographie : Toutes les sources que vous citez doivent être répertoriées dans la bibliographie. Prenez soin de citer les sources correctement.

- Pour les livres et monographies : le(s) auteur(s), l'année de parution, le titre, le lieu d'édition, le nom de la maison d'édition, et le numéro de tirage s'il y en a plusieurs. Par exemple :
Gompers, P. et J. Lerner (1999). *The Venture Capital Cycle*, Cambridge MA: MIT Press.
- Pour les articles dans des ouvrages collectifs: le(s) auteur(s), l'année de parution, le titre de l'article, le nom de l'éditeur de l'ouvrage collectif, son titre, le lieu d'édition, le nom de la maison d'édition, et les pages :
Hoshi, T., A.K. Kashyap et D. Scharfstein (1990). "Bank monitoring and investment: evidence from the changing structure of Japanese corporate banking relationships", in: R.G. Hubbard, *Asymmetric Information, Corporate Finance, and Investment*, Chicago: University of Chicago Press, pp. 105-126.
- Pour les articles dans des revues: le(s) auteur(s), l'année de parution, le titre complet de l'article, le titre de la revue, le tome, le numéro, et les pages :
Berglöf, E. (1994). "A Control Theory of Venture Capital Finance", *Journal of Law, Economics and Organization* 10 (2), pp. 247-267.
- Pour les cahiers de recherche non-publiés (working papers, memos, gray literature, broker's notes etc.) le(s) auteur(s), l'année de parution, le titre complet de l'article, le lieu ou (mieux) l'affiliation institutionnelle de l'auteur, ainsi que toute information qui aide à retrouver l'article :
Das, S., M. Jagannathan et A. Sarin (2002). "The Private Equity Discount: An Empirical Examination of the Exit of Venture Backed Companies", mimeo, Santa Clara University, <http://business.scu.edu/asarin>.
- Autres sources :

Entretien : le nom de l'interlocuteur, le lieu, la date.
Page internet : l'URL complète.

Dans le texte et les footnotes, il suffit de citer le nom et l'année, par exemple Gompers et Lerner (1999), Hoshi et al. (1990) (s'il y a 3 auteurs ou plus), etc. Si vous citez plusieurs textes des mêmes auteurs de la même année, vous les distinguez comme Gompers et Lerner (1999a), Gompers et Lerner (1999b), etc.

Remerciements : il est impératif de mentionner le nom de la personne avec laquelle vous avez fait votre recherche.

Préface : En première page de votre rapport vous devez faire figurer un résumé (an abstract) d'une dizaine de lignes expliquant votre contribution et les résultats nouveaux que vous apportez dans votre recherche.

Citations et plagiat : Les citations doivent impérativement être transcrites en *italique*, et elles doivent être clairement et intégralement attribuées à leurs auteurs ; le mémoire doit reproduire une référence claire complète des sources pour chaque citation. Une citation doit se limiter au

minimum nécessaire, et elle ne dépassera normalement pas un paragraphe. Sauf cas exceptionnel, l'intégralité des citations ne constituera qu'une petite partie de la totalité du mémoire. *Avertissement* : toute tentative de plagiat conduira automatiquement à la convocation par le conseil de discipline, et elle est normalement sanctionnée par l'exclusion de l'école. Les professeurs sont censés veiller à ce que les plagiats soient détectés, et utiliseront en cas de doute des outils de recherche performants.